

Réunion publique Rénovation urbaine de la Mitterrie



Existant

- Bâtiment A = 29 logements
- Bâtiment B = 95 logements (démolition)
- Bâtiment C = 45 logements
- Bâtiment D = 27 logements (démolition)
- Bâtiment E = 18 logements



-  Bâtiments en cours de réhabilités (A, C et E)
-  Bâtiments destinés à la démolition
-  Périmètre du projet

Projet : un quartier réintégré à la trame urbaine

Intentions et orientations du projet

 Un espace public central qui ouvre le quartier sur la ville

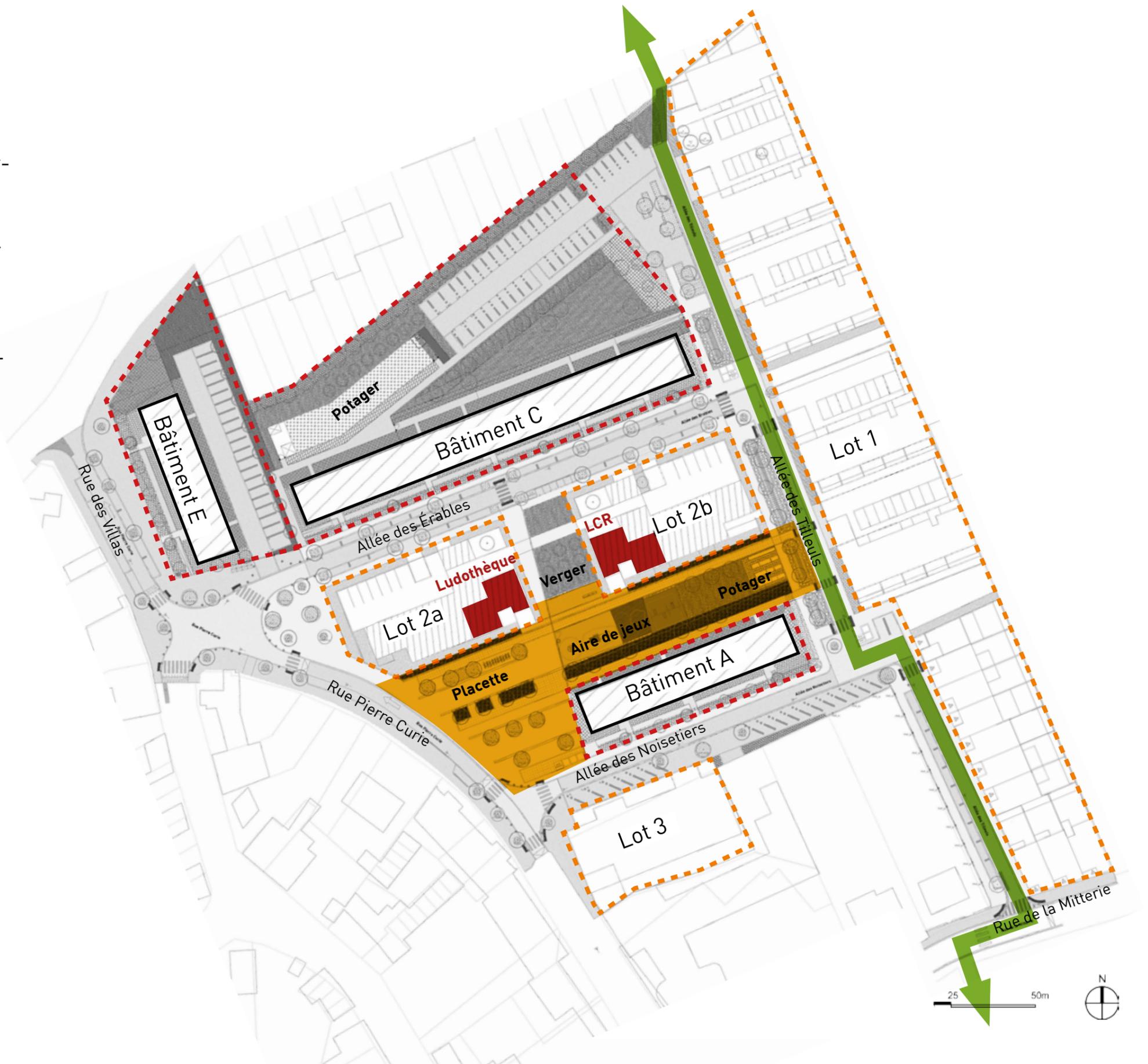
 Une matérialisation de la continuité architecturale et urbaine nord-sud inscrite aux documents d'urbanisme de la ville

Des limites et des usages des espaces publics et privés clairement définis :

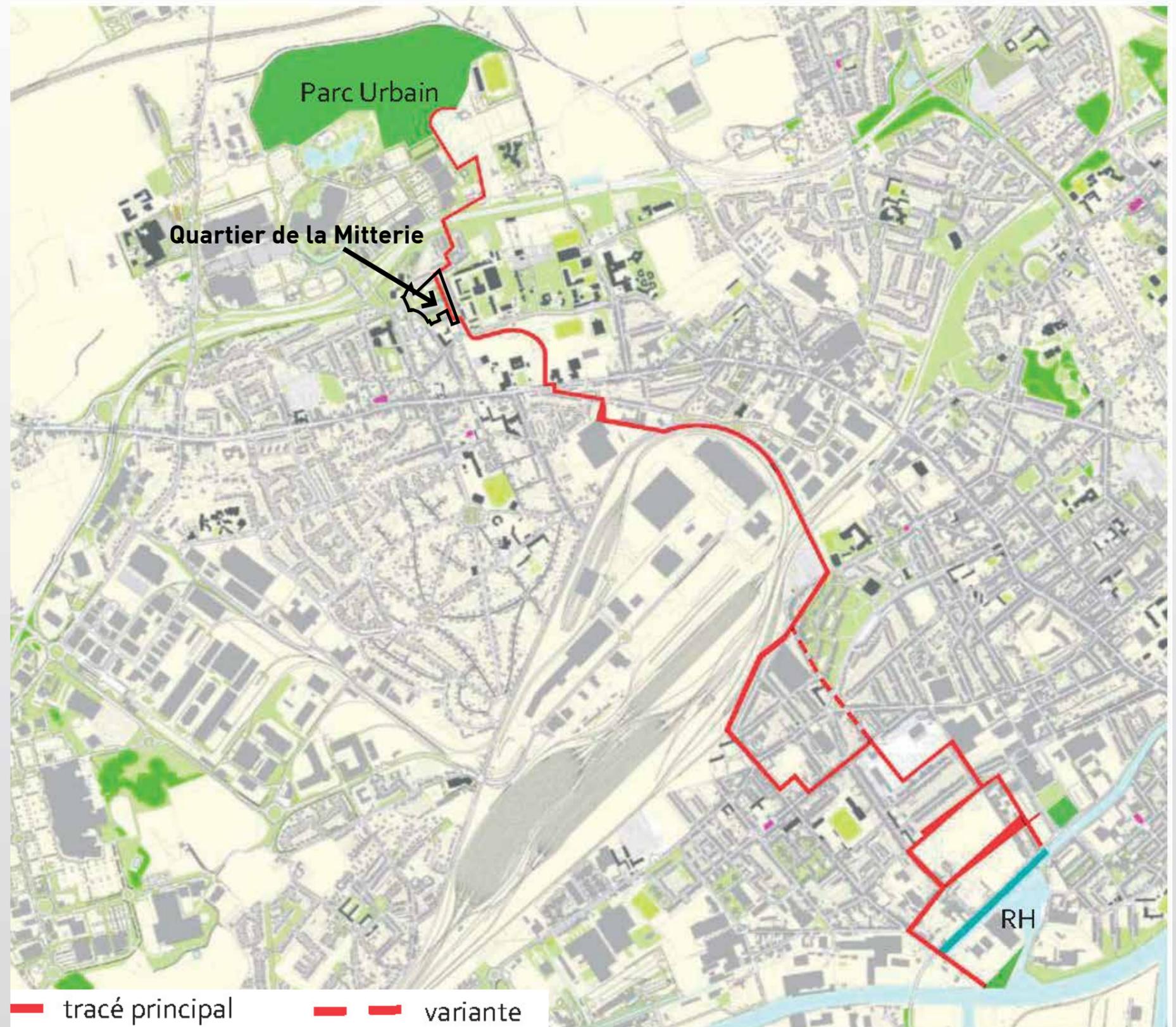
 Résidentialisation

 Nouveaux lots

Une présence généreuse de la végétation



Un projet inscrit dans la Trame verte de Lomme



Proposition de tracé pour le cheminement de la Trame verte de Lomme

Projet architectural des nouveaux lots

Lots 2 a et 2 b - vue de la rue Pierre Curie



Projet architectural des nouveaux lots

Lots 2 a et 2 b - vue côté allée des Érables



Projet architectural des nouveaux lots

Lot 3 - Angle allée des Noisetiers et rue Pierre Curie



Projet des espaces extérieurs : un quartier-jardin

Programme

L'espace public central :

- Placette
- Aire de jeux + prairie
- Potager + verger
- Parvis LCR + ludothèque

Un potager agrandi derrière le bâtiment C

Des bâtiments existants résidentialisés : A, C et E

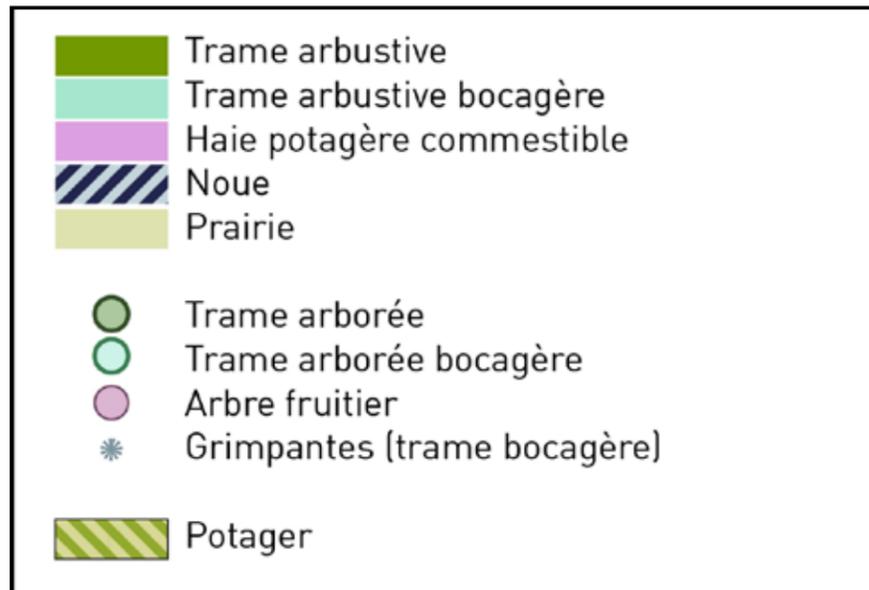
De nouveaux lots construits : 1, 2a, 2b et 3

Une circulation apaisée et une présence plus réduite de l'automobile

Plantation d'environ 170 arbres



Trame des plantations



La place de la voiture dans le quartier

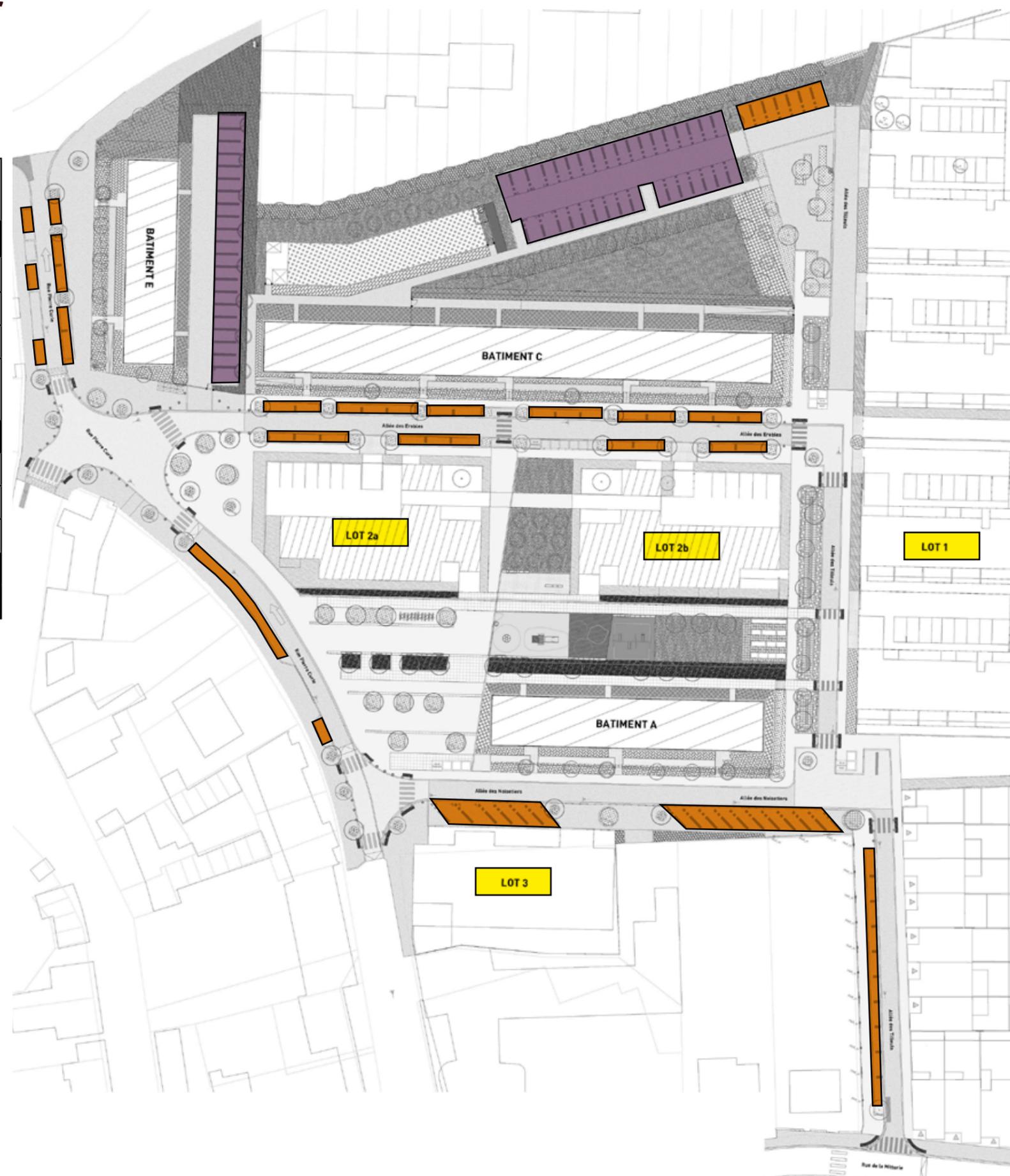
Bilan du stationnement

	Existant (pour 218 lgts)	Projet (pour 190 lgts)
PUBLIC		
Allée des Érables	76	25
Allée des Noisetiers	30	16
Allée des Tilleuls	30 + 82 garages	17
Rue Pierre Curie / Rue des Villas	14	14
RESIDENTIEL		
Arrière bâtiment C	/	34
Bâtiment E	/	21
Lots neufs (1/logement)	/	94
TOTAL	232 1,06/ lgt	221 1,16 / lgt

Rappel du PLU :

Afin de favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture dans le périmètre de valorisation des axes lourds de transports, le nombre de places de stationnements imposé est réduit :

- 1 place de stationnement / logement
- Aucune exigence de place pour les visiteurs



La place de la voiture dans le quartier

Zone 30 / Zone de rencontre / Sens de circulation

Afin de transformer l'image du quartier aujourd'hui marquée par une forte présence de l'automobile avec des voies larges, en double-sens, et de grandes zones de stationnement miniérales, la voie de desserte principale du quartier devient une zone 30.

La voie de desserte secondaire -nord de l'allée des Tilleuls-, est aménagée en zone de rencontre.

Zone 30 :

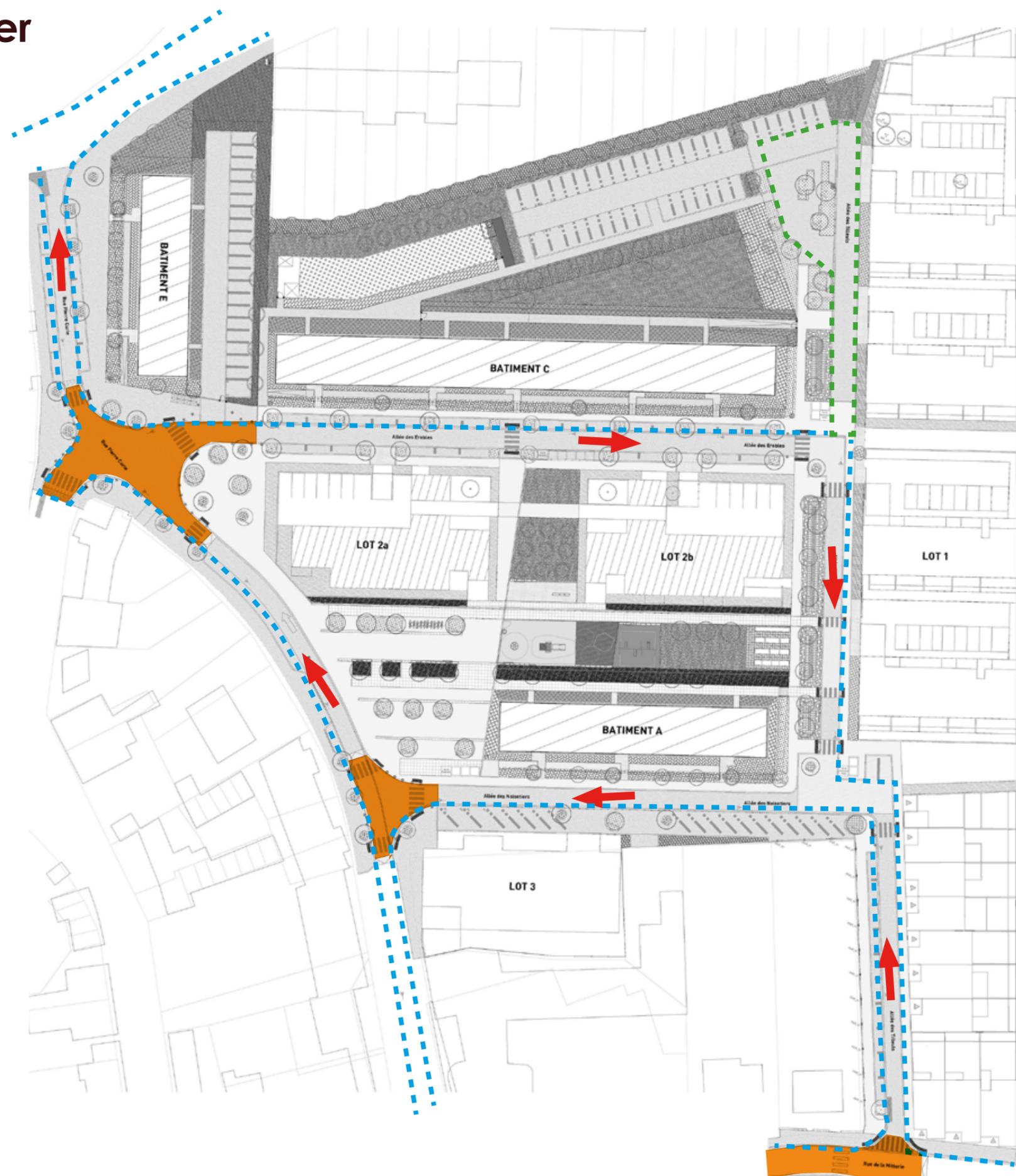
- Les piétons sont soumis à la réglementation générale du code de la route : ils doivent emprunter les trottoirs
- Chaussée à double-sens pour les cyclistes
- Vitesse limitée à 30 km/h

Zone de rencontre :

- Zone à priorité piétonne : les piétons peuvent circuler sur la voie, sans y stationner
- Chaussée à double-sens pour les cyclistes
- Vitesse limitée à 20 km/h
- Stationnement autorisé sur les emplacements réservés à cet effet

Sens de circulation

Carrefours traités en plateau



Gestion des ordures ménagères

-  Le projet prévoit la mise en place de BAVEs, sauf :
-  - pour le bâtiment E, pour lequel un point de stockage des conteneurs est prévu
-  - pour les maisons individuelles au sud de l'allée des Tilleuls



Exemple de Bornes d'Apport Volontaire Enterrées

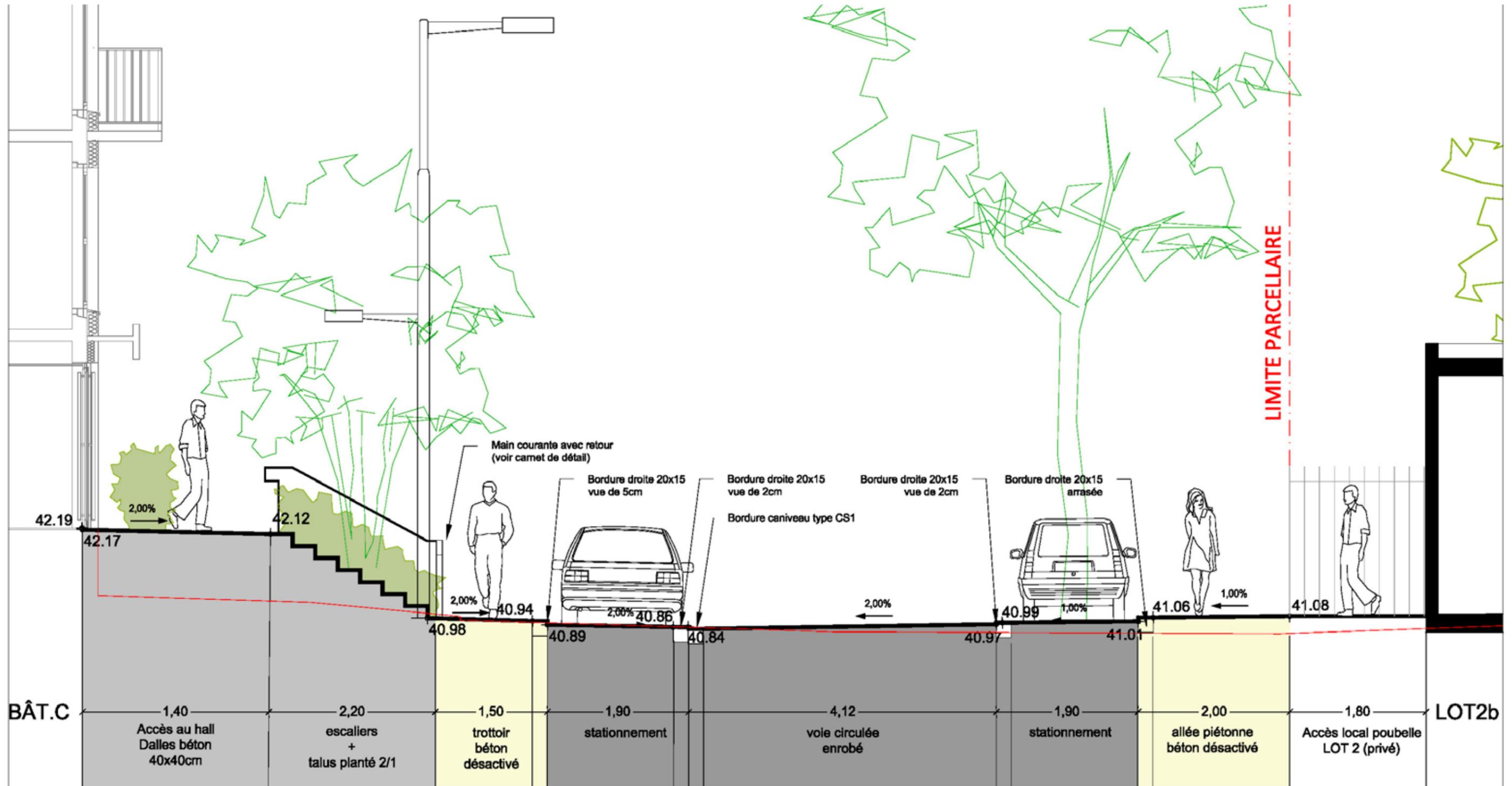


Rue Pierre Curie

Des vues de 18 cm pour éviter le stationnement sauvage le long de la chaussée et l'accès des véhicules sur la placette.

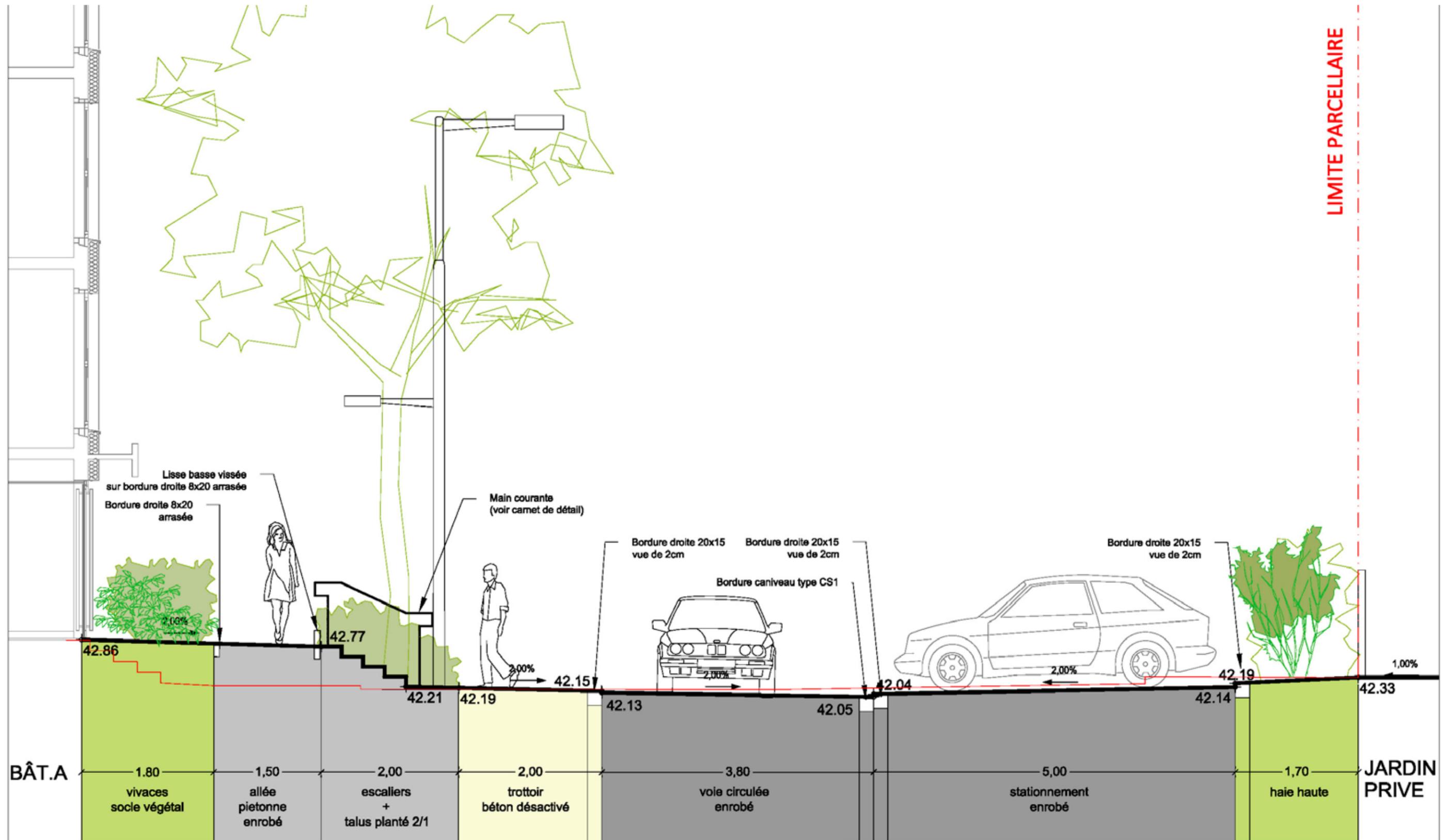


Allée des Érables



Allée des Noisetiers

Partie nord

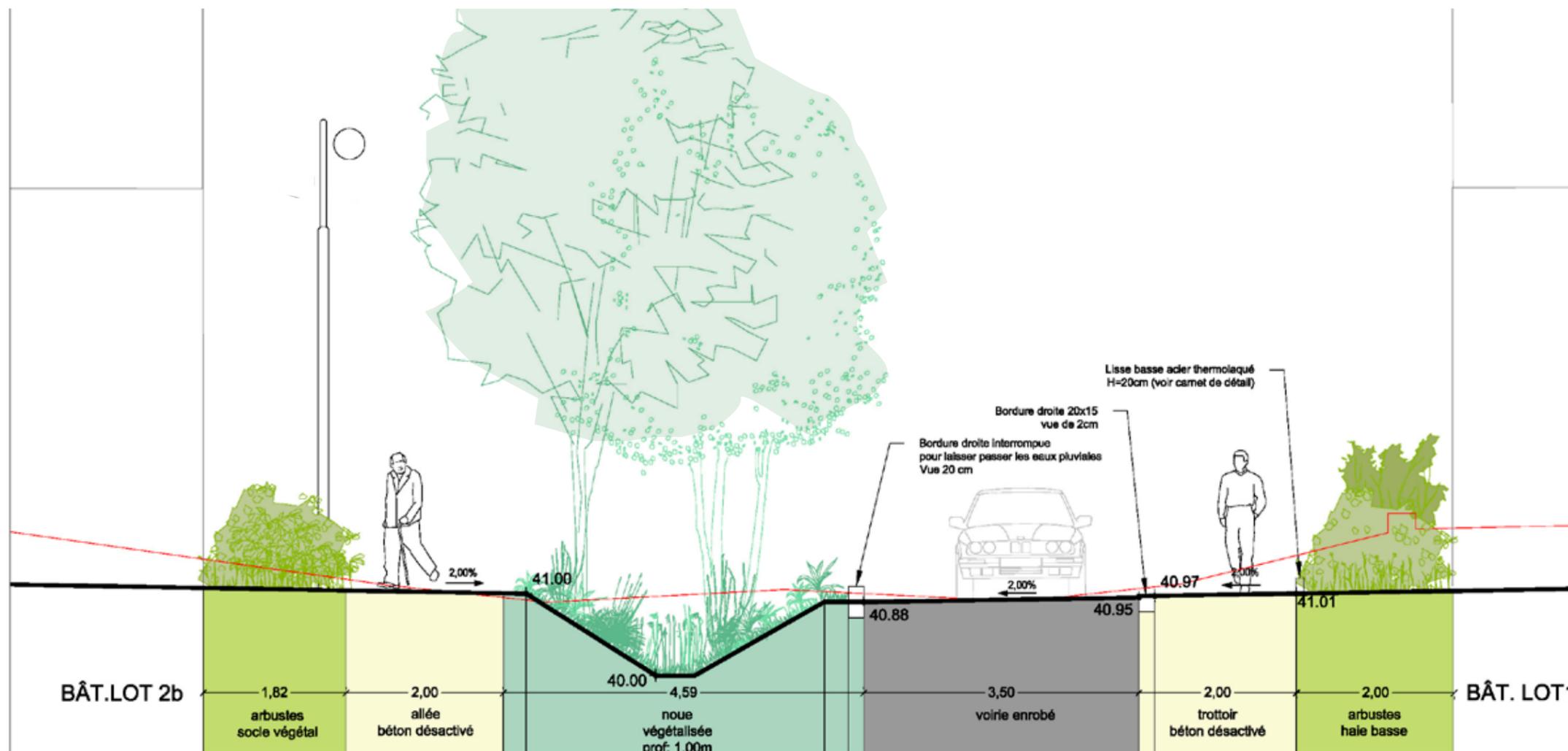


Allée des Tilleuls

L'axe nord-sud : continuité architecturale et urbaine inscrite aux documents d'urbanisme de la ville

Une végétation de milieu naturel et humide :

Arbres :



Arbustes choisis à la fois pour leur intérêt écologique (refuges, baies pour les oiseaux...) et esthétique (feuillage persistant, couleurs...) :



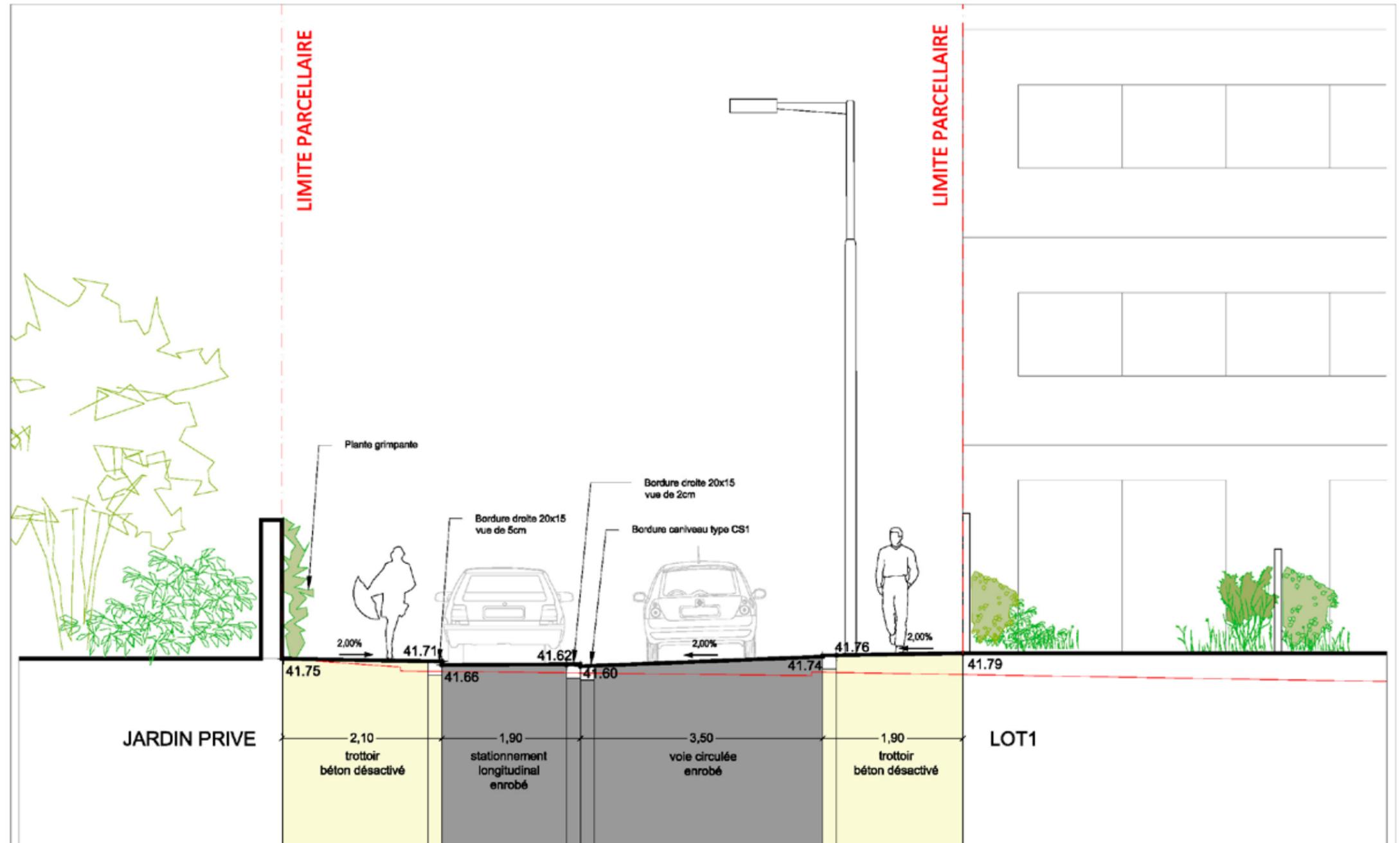
La noue est plantée d'un mélange de graminées et de vivaces : iris, prêle, petite massette, roseau, carex,....



Allée des Tilleuls

Partie sud

Des grimpantes peuvent être plantées, le long du mur de l'allée des Tilleuls : vigne vierge (*Parthenocissus tricuspidata* 'Veitchii Robusta')



Un quartier jardin

Les arbres

Une ambiance de jardin, avec des variétés plus horticoles que ceux de l'axe nord-sud.

Des arbres de petit développement et à feuillage léger près des façades ;
Des arbres de plus grand développement dans les espaces dégagés ;
Les arbres à baies sont situés sur des espaces non minéralisés.

Les îlots plantés / pieds d'arbres sont plantés de couvre-sols.

Les arbustes

La trame arbustive est composée de végétaux de hauteurs variables, adaptés aux différentes situations :

- haies hautes (hauteur 2 m)
- haies basses (hauteur 1 m 50)
- socles végétaux des bâtiments (hauteur 1 m 20)
- arbustes tapissants (hauteur 0.50 m)



SORBIER DES OISE-
LEURS
Sorbus aucuparia
hauteur : 10 à 15 m

FÉVIER D'AMÉRIQUE
Gleditsia triacanthos
'Elegantissima'
hauteur : 15 à 20 m

ORME
Ulmus X 'Regal'
hauteur : 15 à 20 m

ERABLE SYCOMORE
Acer pseudoplatanus
hauteur : 25 à 30 m

MERISIER
Prunus avium
hauteur : 15 à 20 m

SAVONNIER
*Koelreuteria panicu-
lata*
10 à 15 m

AMELANCHIER
Amelanchier arborea
'Robin Hill'
5 à 10 m

L'espace public central



Sols : béton érodé, pavés et dalles béton, blocs banc béton, assises avec dossier bois



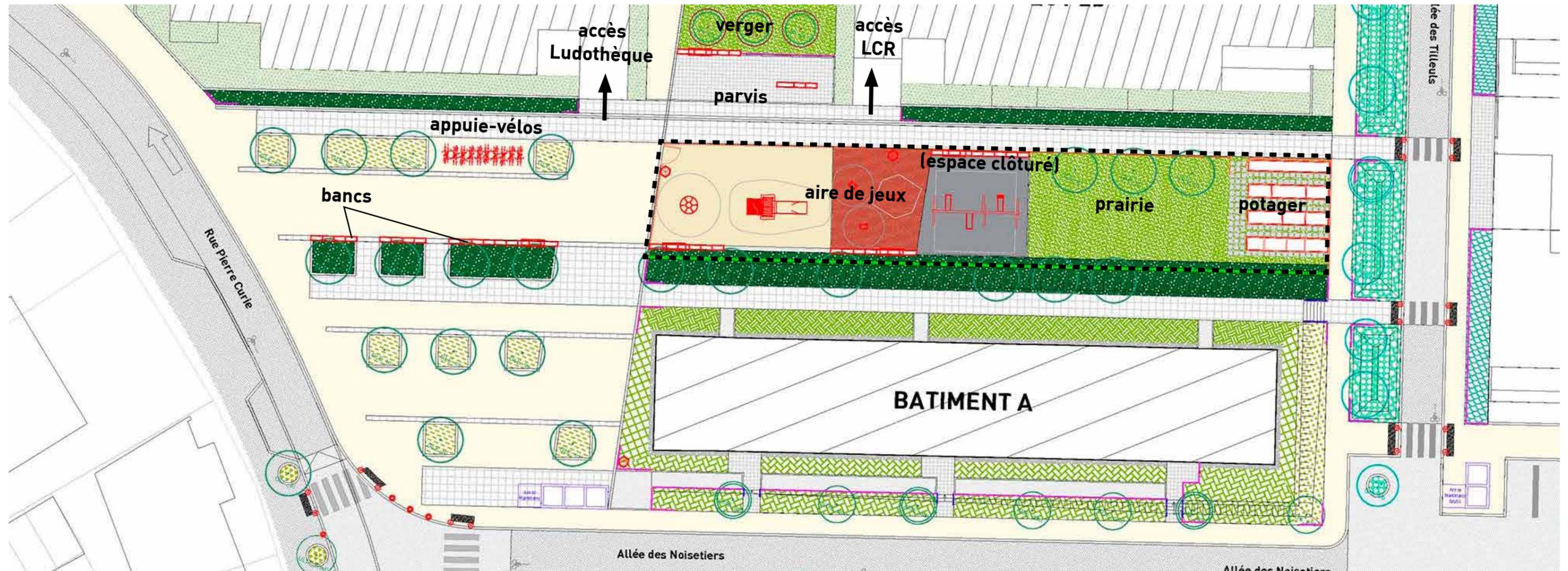
Jeux : balançoire triple, tourniquet, cabane-toboggan, 3 jouets à ressorts



Clôture bois

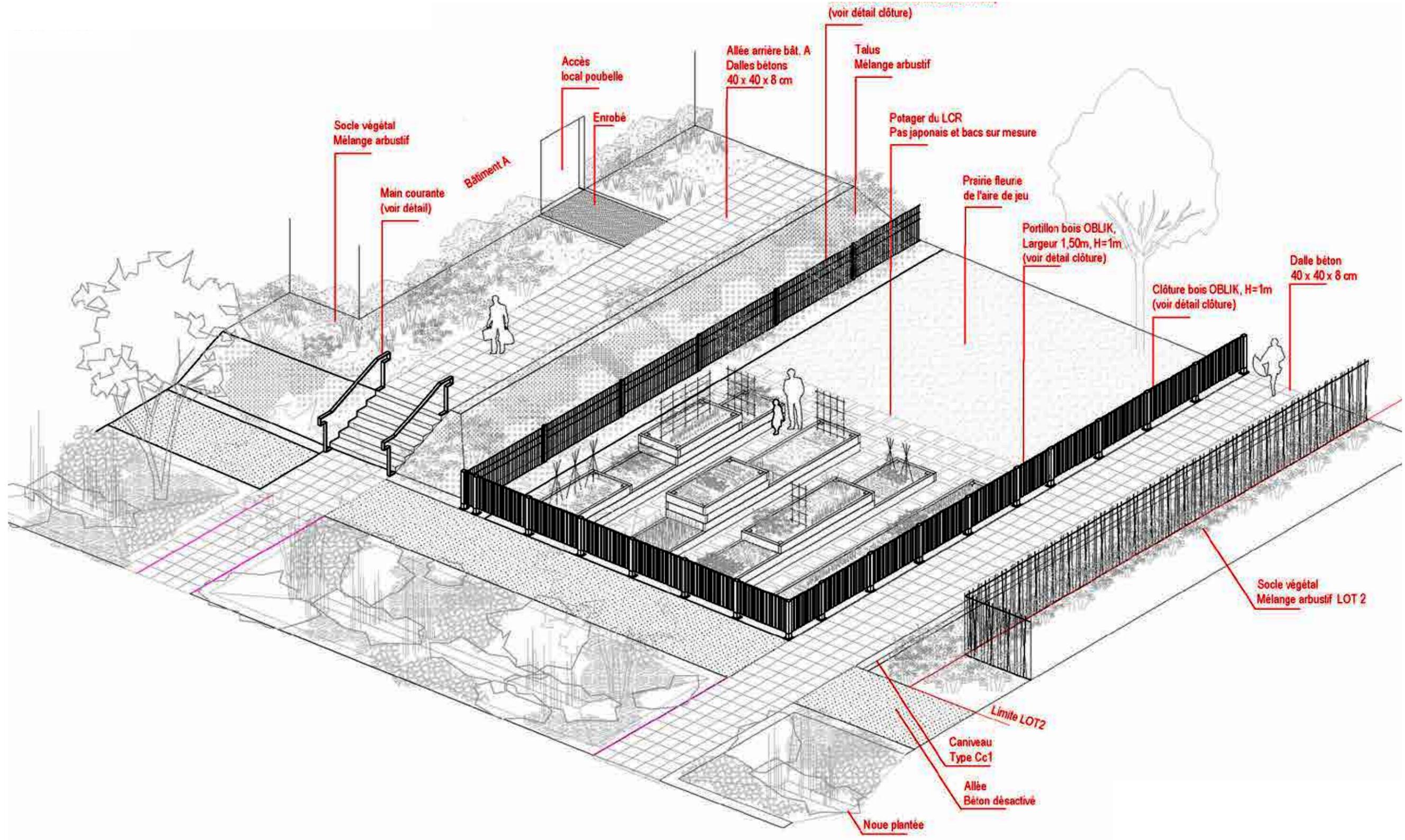


Mobilier type ville de Lille /Lomme: potelets, corbeille, appuie-vélos



L'espace public central

Le potager du LCR



Le potager

Un potager clôturé de 372 m² dont 320 m² cultivables

Haies petits fruitiers :

Noisetier commun
Chèvrefeuille comestible / Baie de mai
Framboisier
Mûrier sans épines / Ronce grimpante

Laurier-sauce
Groseiller à grappes
Myrtille d'Amérique 'Patriot'
Sureau à grappes

Arbres fruitiers, variétés locales préconisées au PLU:

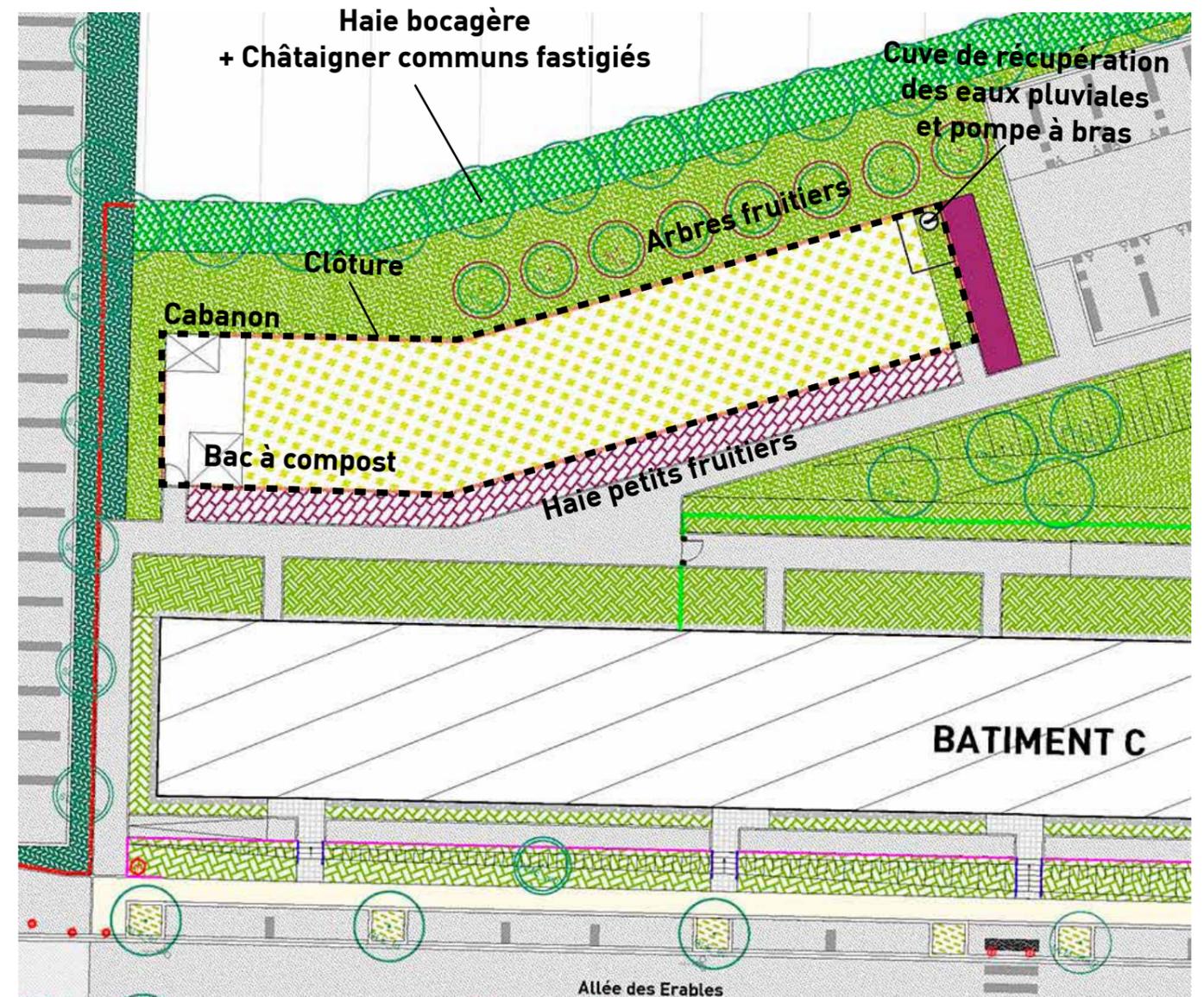
Pommier 'Reinette de Flandres'
Poirier Jeanne d'Arc
Cerisier 'Griotte du Nord'
Cerisier 'Guigne noire de Ruesnes'
Plaqueminier Muscat

Mobilier :

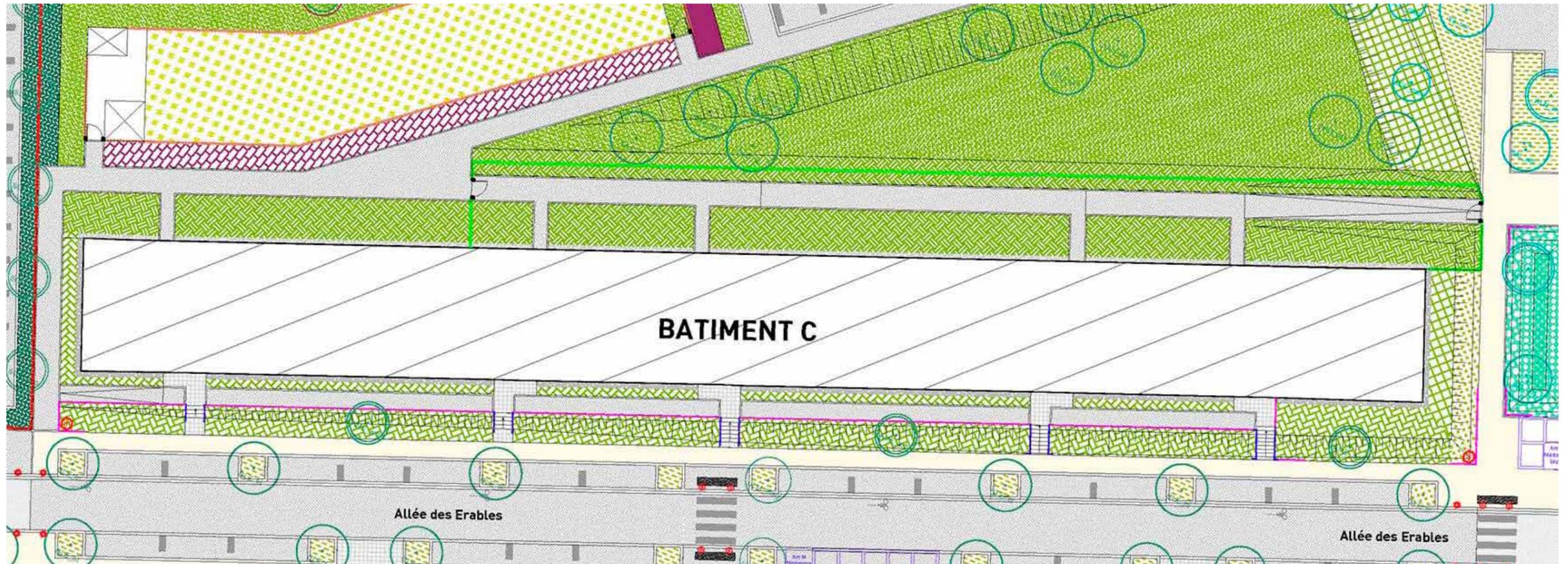
Cabanon bois
Clôture bois
Cuve de récupération des eaux pluviales
Pompe à bras



Châtaigner fastigié
Castanea sativa
'Pyramidalis'
hauteur : 20 à 25 m



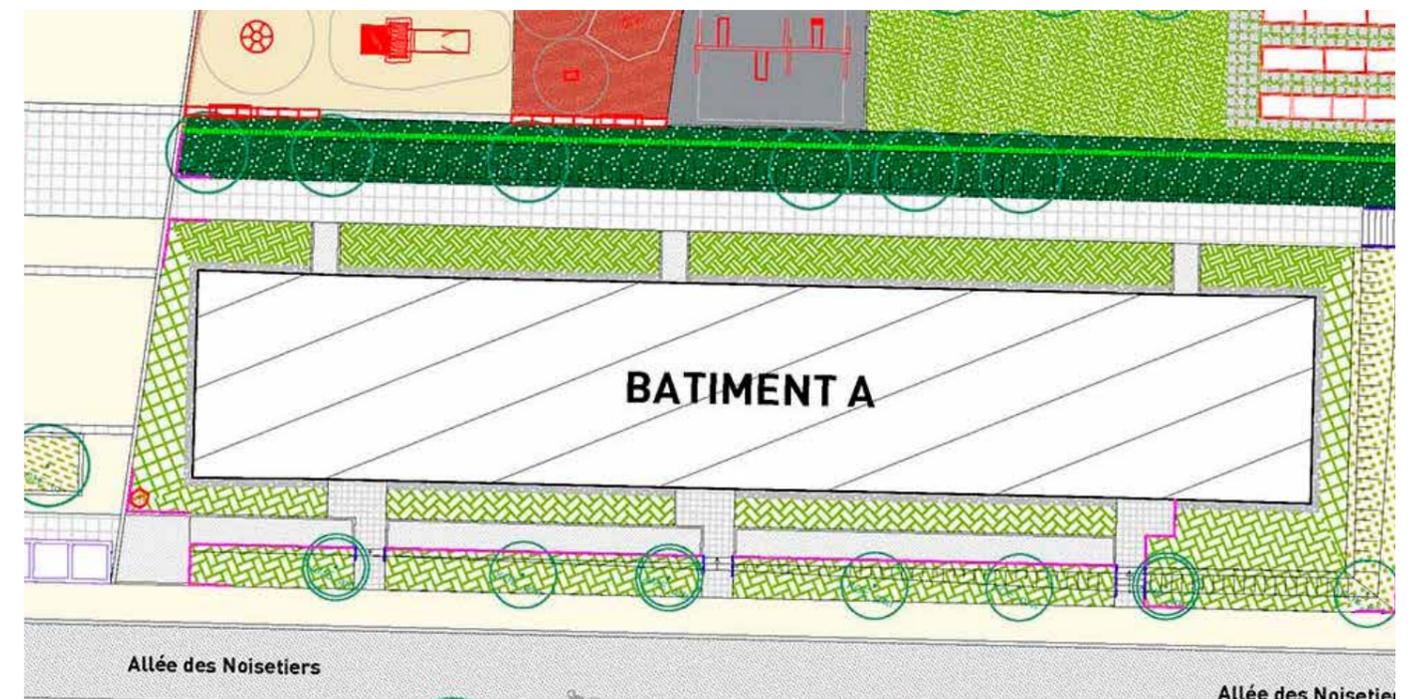
Les espaces résidentiels des immeubles collectifs existants



Les rampes d'accès PMR aux bâtiments et les escaliers sont intégrés dans des talus plantés



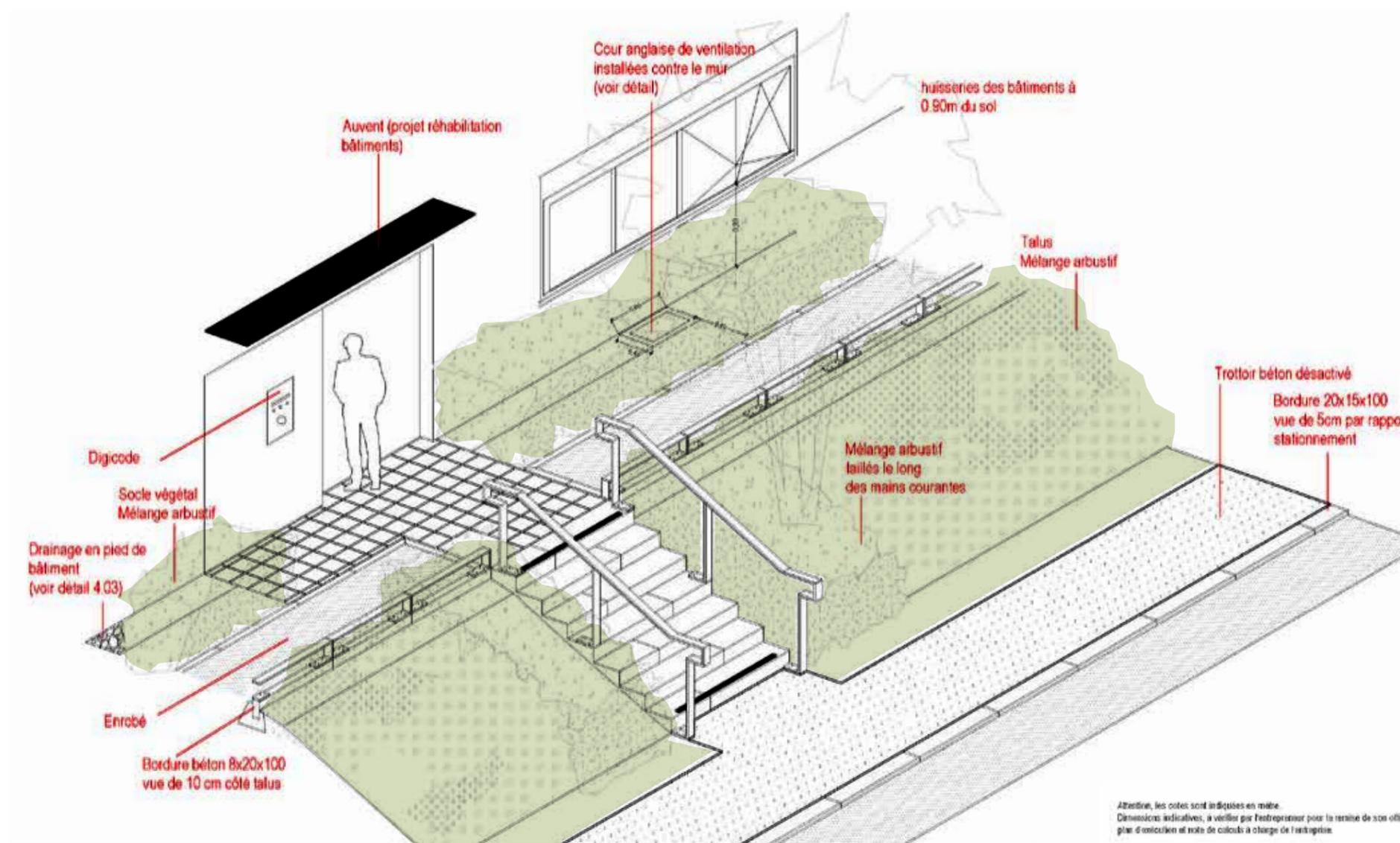
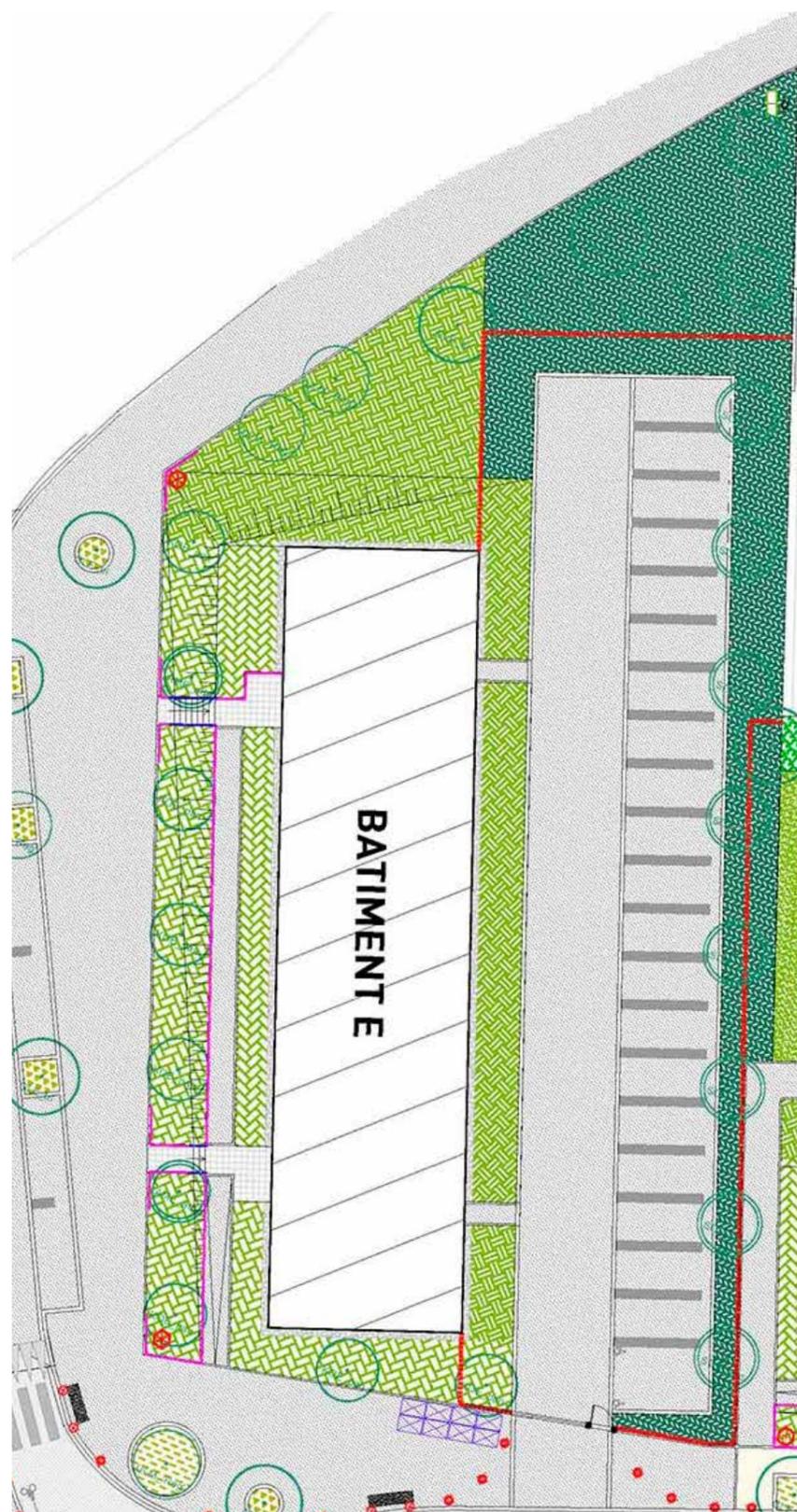
Les socles végétaux des bâtiments sont composés de mélanges d'arbustes, adaptés aux expositions des façades.



Les espaces résidentiels des immeubles collectifs existants

Une résidence privatisée et clôturée (hauteur 1.75m)

Les rampes et escaliers d'accès aux bâtiments :



Récapitulatif des principales évolutions par rapport au précédent projet (2014)

- Déplacement de l'aire de jeux dans l'espace public central
- Déplacement du grand potager (arrière bâtiment C) vers l'ouest (320 m² cultivables)
- Suppression du boulodrome et du caniparc
- Création d'un espace potager dans l'espace public central (23 m² cultivables)
- Création d'un parvis pour le LCR et la ludothèque
- Stationnement : + 2 places
- Changement du sens de circulation de la partie sud de l'allée des Tilleuls
- Gestion des déchets ménagers : mise en place de BAVEs
- Suppression du lot 4 et agrandissement du parking du bâtiment E

Calendrier général prévisionnel

Étude des constructions neuves 1ère tranche (lots 2a, 2b et 3) :	4ème trim. 2017
Procédure de relogement du bâtiment B (7 familles à reloger) :	Fin juin 2018
Démolition du bâtiment B :	Juillet 2018
Études des constructions neuves 2ème tranche (lot 1) :	2ème semestre 2018
Réalisation des espaces publics et voiries :	2019 à 2021
Résidentialisation des bâtiments C et D :	2019
Résidentialisation du bâtiment A :	2020
Constructions neuves 1ère tranche : lots 2a et 2b	Fév. 2019 -> Sept. 2020
Constructions neuves 1ère tranche : lot 3	4e trim. 2019 -> Début 2021
Livraison constructions neuves 2ème tranche : lot 1	Début 2022

Rénovation urbaine du quartier de la Mitterrie

